

02 déc 2022 -15:41

Appartient à Conseil des ministres du 2 décembre 2022

Allocation au personnel employé dans une prison de la Région de Bruxelles-Capitale

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenbrone, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à accorder une allocation au personnel de l'administration pénitentiaire employé dans une prison sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Par analogie avec les services de police bruxellois, le Conseil des ministres a décidé d'instaurer une indemnité incitative pour l'administration pénitentiaire pour le personnel employé dans une prison ou une maison de détention sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre
de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be